

# CLI DE CATTENOM

## 5. Concertation liée au 4<sup>ème</sup> réexamen périodique des réacteurs de 1300 MWe

AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLEAIRE #05 - JANVIER 2024

### **RÉACTEURS NUCLÉAIRES DE 1300 MWE**

Fonctionnement au-delà de 40 ans :  
les enjeux du 4<sup>e</sup> réexamen périodique



Les modalités du  
4<sup>e</sup> réexamen périodique

Les enjeux de sûreté pour  
les réacteurs de 1300 MWe

Information et  
participation du public

## LES RÉEXAMENS PÉRIODIQUES



Les installations nucléaires françaises sont autorisées sans limite de durée, mais, tous les 10 ans, l'exploitant doit réaliser un réexamen périodique.

Les réexamens périodiques permettent de réexaminer la sûreté des installations. Ils s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue.

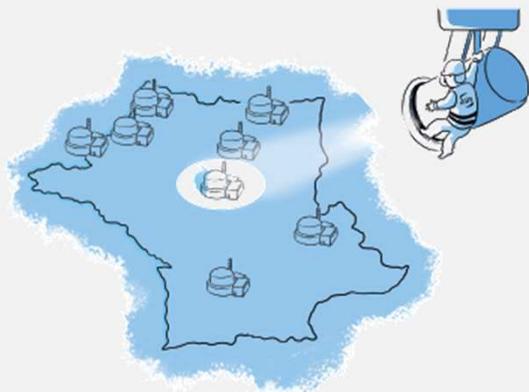
Les réexamens périodiques permettent de définir **les conditions de la poursuite de fonctionnement des installations.**

Les réexamens périodiques ont deux volets :

- Un **examen de la conformité** des installations et de leur **vieillessement**
- Une **réévaluation de la sûreté** et **de la protection de l'environnement**

Il s'agit d'un processus long et dense, dont le déroulement est piloté et contrôlé par l'ASN et qui se termine par un **rapport au ministre de l'environnement**, complété éventuellement de décisions de l'ASN.

## PHASE GÉNÉRIQUE ET PHASE SPÉCIFIQUE À CHAQUE RÉACTEUR



EDF tire parti de la **standardisation de ses réacteurs** pour mener les réexamens périodiques.

Le programme de réexamen qu'élabore EDF concilie :

- une **approche globale** pour tous les réacteurs d'un même **type** : c'est la **phase générique** ► **2017-2025**
- une analyse des **spécificités** propres à chaque réacteur : c'est la **phase spécifique** ► **2026-2035**

## LA PHASE GÉNÉRIQUE

- En 2017, EDF a proposé les **orientations génériques et les objectifs** du 4<sup>ème</sup> réexamen périodique des réacteurs de 1300 Mwe, notamment « tendre vers les objectifs de sûreté fixés pour les réacteurs de 3<sup>ème</sup> génération dont le réacteur de référence EDF est l'EPR-FLAMANVILLE ».
- L'ASN a analysé les thèmes retenus par EDF en sollicitant son groupe permanent d'experts.

L'ASN a pris position sur les orientations et les objectifs, après avoir consulté le public (fin 2019) : **approche acceptable, sous réserve d'intégrer certains objectifs complémentaires** (réduction des conséquences radiologiques des accidents, sûreté de la piscine, situations de rejets importants, inconvénients).

## LA PHASE GÉNÉRIQUE

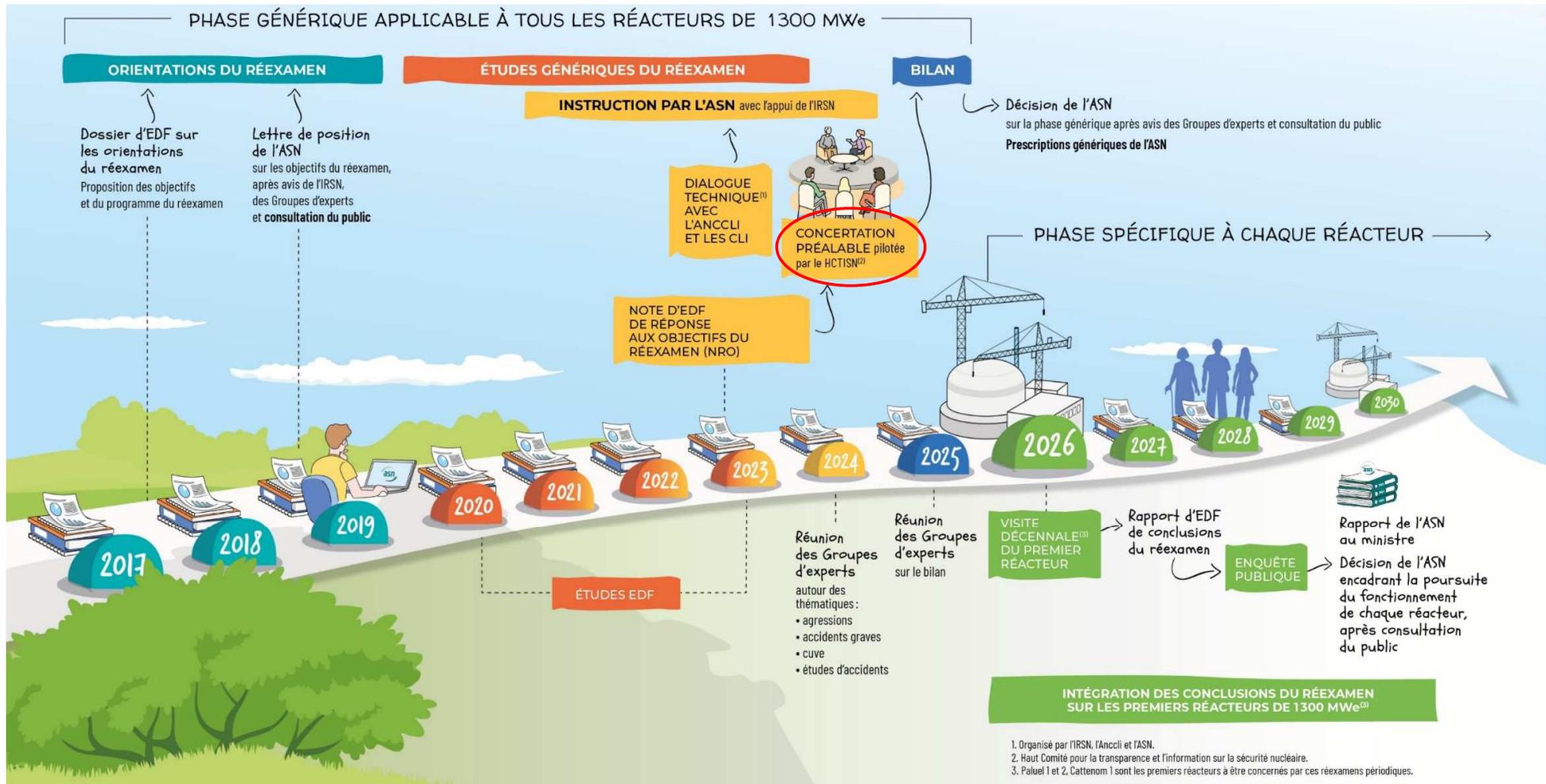
- La prise de position de l'ASN sur les orientations et les objectifs a permis à EDF de lancer ses **études de sûreté**, celles-ci sont en cours d'instruction par l'ASN (avec l'appui de l'IRSN sur des parties spécifiques identifiées).
- L'ASN envisage de **prendre position vers 2025** sur le bilan de cette phase générique et sur l'éventuel besoin de contrôles ou de modifications complémentaires des installations.

La phase générique est **dense** : déjà 500 documents produits par d'EDF, 86 courriers ASN. L'ASN a identifié à ce jour de l'ordre de 60 aspects techniques pour lesquels elle souhaite une expertise externe, qu'elle a demandé à l'IRSN de mener.

Informations complémentaires : « Cahier de l'ASN » sur les enjeux du 4<sup>ème</sup> réexamen périodique pour les réacteurs de 1300 MWe [<https://www.asn.fr/l-asn-informe/publications/les-cahiers-de-l-asn/les-cahiers-de-l-asn-n-5>]



# CALENDRIER DES 4ÈMES RÉEXAMENS PÉRIODIQUES DES RÉACTEURS DE 1300 MWE



## LA PHASE GÉNÉRIQUE

### Concertation publique pilotée par le HCTISN



- Consultation **volontaire** (non réglementaire), pilotée par le HCTISN (Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire)
- Appui de la Commission nationale du débat public (CNDP) : nomination de **garants**, appui méthodologique
- Concertation organisée pendant le **1<sup>er</sup> semestre 2024**, en vue de préparer le **bilan de la phase générique** du 4<sup>ème</sup> réexamen périodique des réacteurs de 1300 MWe
- Modalités pratiques :
  - Site internet dédié : <https://concertation.suretenucleaire.fr/>
  - Organisation de webinaires thématiques
  - *Pour Cattenom* : réunion publique prévue le **14 mai 2024 à 18h30** au Casino de Cattenom

Fonctionnement des réacteurs nucléaires après 40 ans : quelles conditions ?

Exprimez-vous sur le 4e réexamen périodique des réacteurs nucléaires de 1300 MWe en France



## PRISE EN COMPTE DES CONCLUSIONS DE LA CONCERTATION

**Les observations et interrogations du public seront prises en compte par l'ASN dans le cadre de l'instruction du bilan de la phase générique du réexamen :**



en s'assurant que les sujets soulevés sont bien examinés lors de l'instruction, dès lors qu'ils relèvent du processus de réexamen



en orientant l'instruction des différents thèmes du réexamen : les retours du public apportent un éclairage supplémentaire sur l'atteinte des objectifs du réexamen



en veillant à ce que les produits du réexamen répondent aux attentes exprimées, notamment qu'ils permettent de répondre aux questions soulevées par le public.



Suivez l'ASN sur :  Twitter  Facebook  LinkedIn  YouTube